Département du Loiret
Arrondissement d'Orléans
Canton de Meung-sur-Loire
Commune de Huisseau-sur-Mauves

Envoyé en préfecture le 15/09/2025
Reçu en préfecture le 15/09/2025
Publié le
ID : 045-214501678-20250909-2025_38_1-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation : 02/09/2025

L'an deux mille vingt-cinq, le neuf septembre à vingt heures trente, le conseil municipal de la commune de Huisseau sur Mauves dûment convoqué, s'est réuni à la Salle du Conseil Municipal de la Mairie, en séance publique sous la présidence de M. Jean-Pierre BOTHEREAU, Maire.

Présent(e)s :
Mmes CARO Véronique, DE MIRANDA Anne-Marie, GAY Michelle, HAMEAU Véronique, PERROCHON Elodie, TOTTEREAU-RÉTIF Amélie.

MM. FAGOT Hervé, GOUACHE Guy, PUYRENIER Alain, RIVIERRE Aurélien, SENÉE Régis, SOUCHET François.

Absents excusés :
PAIN Sylvie donne pouvoir à Régis SENEE
ROUSSARIE Jean-Paul donne pouvoir à HAMEAU Véronique
De ROBIEN Philippe donne pouvoir à BOTHEREAU Jean-Pierre
L'HELGOUALC'H Nadège donne pouvoir à GOUACHE Guy
Absents excusés :
SAIPHOU Amélie
LA PORTA Christophe

Secrétaire de Séance : TOTTEREAU-RÉTIF Amélie

Nombre de conseillers en exercice : 19
Présents : 13
Votants : 17

♦♦♦♦♦♦

Délibération 2025-38 : halte-garderie – achat d'un logiciel
Monsieur le Maire laisse la parole à Véronique HAMEAU. Cette dernière rappelle que la commune a investi récemment dans un logiciel pour le centre de loisirs auprès de 3D Ouest, sachant que Berger Levrault modifie son module famille à compter du 1er janvier 2026. Il sort de leur pack et devient payant. Malgré cela, le pack initial n'a pas vu son prix diminué. Le logiciel est entré en fonction depuis le 1er septembre 2025. Toutefois 3D Ouest ne gère pas la petite enfance.

Madame COTTET, la directrice de la halte-garderie a réalisé des devis :
- Berger Levrault : contrat sur 36 mois, achat du logiciel et maintenance 1225 € / an, matériel 1538 €
- Abellium : achat du logiciel 2427€, maintenance 792€ / an
- Kidola : abonnement 93.60€/mois, pas d'achat de logiciel ni de matériel, sans engagement.

Madame HAMEAU précise que la directrice a une préférence pour Kidola puisqu'il n'y a pas besoin d'un logiciel surdimensionné au vu des 12 enfants accueillis à la halte-garderie.
Vu avec la commission Enfance-Jeunesse le 8 septembre, il est proposé d'accepter la proposition de Kidola pour la gestion administrative et comptable des enfants de la halte-garderie.

Envoyé en préfecture le 15/09/2025
Reçu en préfecture le 15/09/2025
Publié le
ID : 045-214501678-20250909-2025_38_1-DE

Monsieur SENÉE demande si le prix est figé pour plusieurs années. Madame HAMEAU précise que le prix évoluera sensiblement chaque année.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve **à l'unanimité** :

- La proposition commerciale de Kidola
- Autorise Monsieur le Maire à signer tous documents relatifs à ce sujet.

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an ci-dessus
Au registre sont les signatures
Pour copie conforme
En Mairie le 12/09/2025

Le secrétaire de séance
Amélie TOTTEREAU-RÉTIF

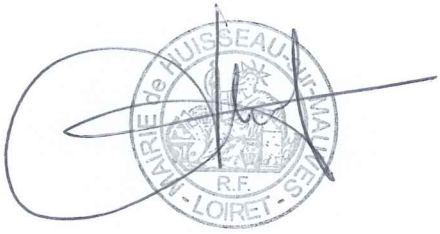

Le Maire,
Jean-Pierre BOTHEREAU